

### Table des matières

1.	Vous inscrire à la faculté de médecine .....	1
2.	Préparer votre jury de thèse.....	1
3.	Connaître les démarches à réaliser.....	2
4.	Déterminer la date de soutenance et réserver une salle .....	2
5.	Présenter et diffuser votre thèse.....	4
6.	Soutenir votre thèse .....	4
7.	Récupérer votre certificat provisoire .....	5

Tous les documents à télécharger se trouvent sur le [site de la Faculté](#).

## 1. Vous inscrire à la faculté de médecine

---

Pour soutenir votre thèse et obtenir votre diplôme d'état de docteur en médecine, vous devez obligatoirement :

- Être en phase d'approfondissement (en stage, en année-recherche, en disponibilité, en master, etc.),
- Être inscrit administrativement en thèse (inscription réalisée par la scolarité lors du dépôt des documents de soutenance).

Pour toute question concernant les inscriptions, merci de contacter le bureau des inscriptions : [medecine.scolarite@univ-nantes.fr](mailto:medecine.scolarite@univ-nantes.fr)

## 2. Préparer votre jury de thèse

---

### Jury de thèse

---

La thèse conduisant au diplôme d'Etat de docteur en médecine est soutenue devant un jury composé d'au moins trois membres :

- Un Professeur des Universités–Praticien Hospitalier (PU-PH) titulaire des disciplines médicales,
- Les autres membres sont libres.

Un médecin des armées peut faire partie d'un jury de thèse. Lorsque ce praticien est professeur agrégé du Val-de-Grâce, il peut présider le jury.

### Président du jury

---

Le président est obligatoirement un Professeur des Universités–Praticien Hospitalier (PU-PH).

Ne peuvent présider le jury de thèse : un PU à la retraite, un PU émérite, un PU associé.

## Directeur de thèse

---

Le directeur de thèse peut être médecin spécialiste, praticien hospitalier ou enseignant.

Il peut également être le président du jury s'il est Professeur des Universités–Praticien Hospitalier (PU-PH).

### 3. Connaître les démarches à réaliser

---

<p>Au plus tard 2 mois avant la date de soutenance</p>	<p>Après de la Scolarité 3<sup>e</sup> cycle, réservez la date de soutenance en transmettant à <a href="#">cette</a> adresse :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le document <a href="#">Titre de Thèse</a> signé uniquement par le président du jury (nous nous chargeons de la signature du doyen),</li> <li>• La copie de votre pièce d'identité,</li> <li>• La <a href="#">Demande de dérogation du lieu de soutenance</a> (si soutenance hors de la faculté de médecine).</li> </ul>
<p>Au plus tard 4 semaines avant la date de soutenance</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Après du Bureau de renseignement de la BU (Faculté de Pharmacie – niveau 5) : <a href="#">Déposer sa thèse d'exercice à la BU Santé</a></li> <li>• Après de la Scolarité 3<sup>e</sup> cycle, déposez : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'<a href="#">autorisation de Soutenance de Thèse</a> signée par le président du jury et tous les membres,</li> <li>○ 1<sup>re</sup> et 4<sup>e</sup> de couverture</li> <li>○ <a href="#">Déclaration sur l'honneur de non plagiat</a></li> <li>○ Attestation de dépôt de thèse délivrée par la BU</li> </ul> </li> </ul>
<p>Avant la soutenance</p>	<p>Vous recevrez par courriel votre procès-verbal de soutenance de thèse (PV) accompagné du serment. Merci de signaler toute erreur par retour du message. Une copie est ensuite adressée au président de votre jury.</p>
<p>Après la soutenance</p>	<p>Votre président du jury (ou tout membre délégué par ce dernier) doit déposer à la Scolarité 3<sup>e</sup> cycle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'original du PV de thèse indiquant la mention attribuée et signé par tous les membres du jury,</li> <li>• Le formulaire de dépôt de thèse de la BU complété par son avis sur la diffusion et signé.</li> </ul>

**Information co-thèse** : la thèse étant un travail personnel de recherche, chaque étudiant doit accomplir les formalités administratives.

### 4. Déterminer la date de soutenance et réserver une salle

---

#### Soutenir à la faculté

---

La soutenance de thèse se déroule du 9 septembre 2024 au 25 juillet 2025 (au soir) dans la salle de thèses (salle 102) de la Faculté de Pharmacie (9, rue Bias – 44000 Nantes).

La salle est fermé du 23 décembre 2024 au 05 janvier 2025.

La date devra être retenue selon :

- La disponibilité de chaque membre du jury,
- L'occupation de la salle de thèse ([planning](#) en ligne)
- Les créneaux suivants :

	Salle de thèse (102)	Salle de pot (120)
<b>Les mardis, mercredis et jeudis MATIN</b>	<b>9h00 - 10h00</b>	<b>10h00 - 11h00</b>
	<b>10h15 - 11h15</b>	<b>11h15 - 12h15</b>
	<b>11h30 - 12h30</b>	<b>12h30 - 13h30</b>
<b>Tous les APRÈS-MIDIS SAUF le mercredi</b>	<b>13h30 - 14h30</b>	<b>14h30 - 15h30</b>
	<b>14h45 - 15h45</b>	<b>15h45 - 16h45</b>
	<b>16h00 - 17h00</b>	<b>17h00 - 18h00</b>
	<b>17h15 - 18h15</b>	<b>18h15 - 19h15</b>

**Information co-thèse** : préférez un créneau en fin de journée ou réservez deux créneaux consécutifs.

La scolarité du 3<sup>e</sup> cycle confirme la réservation dès réception de votre [Titre de Thèse](#) signé et tamponné par le président du jury.

## Soutenir hors de la faculté

---

Le doyen peut accorder une dérogation de soutenance dans les établissements du CHU de Nantes (Hôtel-Dieu, Bellier, Saint-Jacques, etc.).

Pour cela, vous devez :

- Joindre la [demande de dérogation](#) lors du dépôt de votre Titre de thèse,
- Réserver une salle directement auprès du lieu de soutenance,

## 5. Présenter et diffuser votre thèse

---

### Présenter votre thèse

---

- Les recommandations et conseils sur le site de la Bibliothèque Universitaire (tel : 02 53 48 47 16 - e-mail : [bu-sante-these@univ-nantes.fr](mailto:bu-sante-these@univ-nantes.fr)),
- Les 1<sup>re</sup> et 4<sup>e</sup> pages sont téléchargeables [sur le site de la faculté](#).

### Diffuser votre thèse auprès de votre jury

---

- Merci de vous rapprocher de membres de votre jury pour connaître le support (papier ou numérique) à leur remettre.

### Attention plagiat

---

*De juridiction constante, en s'appropriant tout ou partie d'une œuvre pour l'intégrer dans son propre document, l'étudiant se rend coupable d'un délit de contrefaçon (au sens de l'article L.335.1 et suivants du code de la propriété Intellectuelle). Ce délit est dès lors constitutif d'une fraude pouvant donner lieu à des poursuites pénales conformément à la loi du 23 décembre 1901 dite de répression des fraudes dans les examens et concours publics.*

Cela concerne aussi la rédaction du mémoire de spécialité et/ou de la thèse de docteur en médecine.

En application de l'article R712-10 du code de l'éducation, cette sanction s'applique à toute fraude ou tentative de fraude commise à l'occasion d'une épreuve de contrôle continu, d'un examen ou d'un concours.

Aussi, en cas de plagiat, le président du jury saisira immédiatement le président de son université pour qu'il engage la procédure disciplinaire ad' hoc.

La soutenance du mémoire de spécialité et/ou de la thèse de médecine sera alors automatiquement annulée, dans l'attente de la décision que prendra la juridiction disciplinaire de l'université.

Pour avoir l'autorisation de soutenir sa thèse, l'étudiant doit, au moment du dépôt de sa thèse papier, transmettre la déclaration sur l'honneur [téléchargeable sur le site de la Faculté](#).

## 6. Soutenir votre thèse

---

### Déroulement

---

La soutenance d'une heure (deux en situation de co-thèse) comprend : exposé, questions/réponses, délibération du jury, lecture du Serment médical et libération de la salle.

Vous devez libérer la salle au plus vite pour la soutenance suivante.

**Nantes Université**

## Equipement

---

La salle est équipée : d'un ordinateur fixe sous Windows, d'un vidéoprojecteur, d'un écran et d'une webcam. Vous pouvez également apporter votre propre ordinateur portable. Dans ce cas, il faudra vérifier s'il peut se connecter en HDMI ou VGA au vidéoprojecteur ou emprunter un adaptateur à l'accueil (en échange d'une carte d'identité). L'accueil peut aussi prêter des pointeurs.

Pour tout matériel spécifique, vous pouvez vous rapprocher du Service Audiovisuel ([audiovisuel.sante@univ-nantes.fr](mailto:audiovisuel.sante@univ-nantes.fr)), bâtiment Bias, 9 Rue Bias, bureau 446.

Il est fortement conseillé de contacter le service audiovisuel pour définir d'un rendez-vous quelques jours avant sa soutenance afin d'effectuer un test pour vérifier la diffusion et éventuellement sa visioconférence.

Si vous avez besoin d'une mise en place d'une visioconférence, vous pouvez créer un compte pro Zoom, sans restriction, sous licence de l'Université (<https://wiki.univ-nantes.fr/doku.php?id=zoom>).

## Invités

---

La salle de thèse a une capacité maximum de 40 personnes. Vous veillerez à respecter cette capacité.

## Salle de pot (lors de votre soutenance à la faculté)

---

La salle de pot de thèse est réservée lors du dépôt de votre [Titre de thèse](#) et pour l'heure suivant votre soutenance.

D'une capacité maximum de 40 personnes, elle est équipée d'un réfrigérateur, d'un évier, de 2 plaques électriques et d'un micro-ondes.

Vous veillerez à laisser la salle propre et rangée (merci de penser à apporter des sacs poubelle).

## 7. Récupérer votre certificat provisoire

---

Un certificat provisoire sera édité par la Scolarité 3<sup>e</sup> cycle à réception de :

- Votre PV original de soutenance de thèse,
- Votre formulaire de dépôt de thèse de la BU complété par l'avis du président du jury sur sa diffusion et signé

Ce document fait foi jusqu'à l'édition (au printemps suivant) de votre diplôme définitif. Ce dernier vous sera remis contre votre certificat provisoire.

Toutes les informations sur le retrait de ces documents sont disponibles à [cette](#) adresse.